

Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens ATTESTATION DE REUSSITE A L'EPREUVE AU SOL - SPECIFIQUE (arrêté du 4 mai 2000)



34FormExa

Révision 01 – 31/01/2022

1/2

(joindre l'attestation de réussite à l'épreuve en vol)

Cette fiche doit être envoyée par courrier, mail ou télécopie à votre direction de la sécurité de l'Aviation civile interrégionale

(adresse au lien: https://www.ecologie.gouv.fr/direction-generale-laviation-civile-dgac)

Je soussigné(e): Nom, prénom,					
instructeur ULM n° / / de classe :					
validité : / /20titulaire de la licence de pilote UL n° / /					
Aéro-club/Ecole de :					
Téléphone :Télécopie :					
Courriel :					
ATTESTE QUE LE CANDIDAT SUIVANT :					
Mme, M (Nom, Prénom)					
né(e) le	/ / _à			<u> </u>	
Adresse :					
Téléphone :Télécopie :					
Courriel :@					
si déjà titulaire de la licence de pilote d'ULM: n° / / /					
a effectué le contrôle au sol spécifique le / / 20 conformément au programme défini dans l'arrêté du 4 mai 2000 (cf ci-dessous en annexe) et qu'il ou elle est déclaré(e) : AJOURNE(E)					
■ Multiaxe	☐ Pendulaire	☐ Paramoteur	☐ Autogire ultra Léger	☐ Aérostat ultra léger	☐ Hélicoptère ultra léger
☐ de l'autorisation d'emport d'un passager sur la classe suivante :					
☐ Emport	☐ Emport	□ Emport	☐ Emport	□ Emport	☐ Emport
passager	passager	passager	passager	passager	passager
Multiaxe	Pendulaire	Paramoteur	Autogire ultra Léger	Aérostat ultra léger	Hélicoptère ultra léger
☐ de l'aptitude à la radiotéléphonie en langue française. Numéro d'identification de l'ULM :					
Fait àle/20 Signature (originale) de l'instructeur et cachet du club/de l'instructeur					



Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants - Pôle Examens ATTESTATION DE REUSSITE A L'EPREUVE AU SOL - SPECIFIQUE

(arrêté du 4 mai 2000)

Révision 01 - 31/01/2022

2/2



ANNEXE A L'ATTESTATION de réussite à l'EPREUVE AU SOL SPECIFIQUE

Programme défini aux annexes 2 & 3 de l'arrêté du 4 mai 2000 relatif aux programmes et régime des examens du brevet et de la licence de pilote d'ultraléger motorisé (EQUA0000620A)

Programme des connaissances spécifiques (annexe 2)

Les items ci-après sont adaptés et développés en fonction des spécificités de chaque classe d'ULM.

Technologie de l'ULM

Cellule.

Voilure ou enveloppe.

Commandes.

Notions sur la qualité des matériaux et de leur assemblage, limitations structurales.

Mécanique du vol

Sustentation appliquée à la classe.

Rôle des commandes, effets primaires et secondaires.

Forces et couples appliqués dans les différentes phases de vol.

Stabilité.

Limitations

Définition du domaine de vol.

Limites de masse et de facteur de charge.

34FormExa

Limitations dues à l'incidence ou la vitesse.

Origine, détection et sortie des positions inhabituelles.

Situations dangereuses.

Influence des caractéristiques de la masse d'air et de l'altitude sur les performances.

Principes généraux d'entretien et de contrôle

Manuel d'entretien.

Manœuvres essentielles préliminaires au vol.

Utilisation

Manuel d'utilisation.

Caractéristiques et performances

Procédures d'utilisation normales et d'urgence.

Masse et centrage. Visite pré-vol.

Programme théorique de l'épreuve facultative de radiotéléphonie (annexe 3)

Radiotéléphonie et communications

Utilisation de la documentation pour le choix des fréquences.

Utilisation du micro.

Alphabet phonétique.

Indicatifs/abréviations des stations/aéronefs.

Techniques de transmission.

Phraséologie standard.

Veille. Accusé de réception, collationnement.

Procédures de départ

Vérifications radio.

Instructions au roulage.

Attente au sol.

Autorisation de départ.

Procédure en route

Changement de fréquence.

Service d'information en vol.

Informations météo.

Phraséologie de procédure.

Portée/hauteur/distance.

Procédures en approche et à l'arrivée

Autorisation d'arrivée.

Appels et autorisations du contrôle aérien en circuit d'aérodrome.

Pannes de communication

Procédures de circulation aérienne en cas de panne de communications.

Fréquences de secours.

Vérification de bon fonctionnement.

Procédures de détresse et d'urgence

Détresse (Mayday), définition, cas d'utilisation.

Fréquences à utiliser.

Contenu du message de détresse.

Urgence (PAN), définition, utilisation.

Fréquences à utiliser.

Silence en cas d'appels de détresse ou d'urgence.

Annulation de la détresse/urgence.